

N°3

DECEMBRE 2015

**LETTRE AUX
RIVERAINS**

INDUSLACQ

Information des industriels de la plateforme



Nuisances : nouvelles étapes

Les industriels, avec l'aide des riverains et des élus, continuent leurs investigations sur les nouvelles nuisances signalées depuis juillet 2015.

Une explication sur l'origine de ces nuisances émerge ; elle est en cours de confirmation par une série de tests et des progrès sont enregistrés.

De fortes odeurs de « gaz de ville » générées par un incident sur la Station de Traitement des Eaux Biologiques (STEB) début novembre, sont à écarter du processus de recherche en cours.

Éléments clés à fin décembre

Gestion des signalements :

La cellule de suivi a été exclusivement mise en place pour la recherche de l'origine des nouvelles nuisances liées à l'odeur dite « de brûlé », aux irritations et aux gênes respiratoires. Pour se concentrer sur l'identification de la ou des sources de ces nouveaux phénomènes, elle écarte de son analyse les autres signalements.

Ainsi, parmi 220 signalements enregistrés au total, 124 concernent les nuisances sur lesquelles les industriels enquêtent en priorité depuis cet été. Cela correspond à 19 foyers répartis sur 6 communes.

Réunion du SPPPI du 15/12/2015 :

Les industriels ont été invités à faire un état d'avancement de leur travail auprès de la société civile à l'occasion de la réunion du Secrétariat Permanent de la Prévention de la Pollution Industrielle (SPPPI).

Cette instance a réuni à la CCLO la Préfecture, la DREAL, la DIRECCTE, les élus, les syndicats, les associations et les industriels.

A l'issue des éléments présentés - hypothèses, plan d'actions et perspectives - la réunion s'est conclue par la nécessité de poursuivre le plan d'actions afin de supprimer au mieux ces nuisances.

Ce que nous avons fait :

- Les conclusions des investigations précédentes nous ont conduits à mettre en place une série de tests spécifiques sur le fonctionnement des torches.
- Ces tests réalisés durant six semaines, de novembre à mi décembre, nous confortent dans l'identification de l'origine de l'odeur dite « de brûlé. ».
- En complément de ces tests, un dispositif de quadrillage de la plateforme (rondes) a permis aux pompiers d'Induslacq d'identifier sur le site l'odeur recherchée.
- Un programme d'analyses, complexe, a permis d'augmenter la précision des mesures effectuées dans l'environnement et de cibler une famille de composés recherchés (sulfates).
- Des prestataires spécialisés dans le traitement de situation analogue sur d'autres sites industriels ont été contactés afin de partager leurs retours d'expériences sur des problématiques similaires.

Ce qui est programmé :

- Des tests complémentaires sur le fonctionnement des deux torches seront réalisés en janvier pour définir plus précisément l'origine des nuisances.
- En parallèle, les prélèvements dans les panaches ciblés seront effectués pour apporter de nouveaux éléments analytiques dans nos recherches.
- Le travail de modélisation destiné à simuler les effets cumulés de plusieurs panaches a été lancé. Les résultats sont attendus pour fin janvier.
- Ce programme a pour objectif, entre autre, de mieux caractériser les phénomènes d'irritation.



Torche en fonctionnement

Nos perspectives :

- Nous maintenons le dispositif actuel du recueil des signalements jusqu'à normalisation.
- Une fois l'ensemble de nos recherches abouties, nous formulerons des conclusions définitives sur l'origine de ces nouvelles nuisances.
- Nous proposerons et engagerons un plan d'actions pour les maîtriser de façon satisfaisante et pérenne.
- Nous intégrerons la problématique « nuisances » de façon systématique dans nos relations avec l'ensemble des parties prenantes.
- L'élaboration d'un « réseau sentinelle » est notre prochain objectif. Cela consiste à mailler le territoire autour de la plate-forme de personnes volontaires formées à l'identification d'odeurs spécifiques liées aux activités industrielles.

Le personnel de la plateforme, qui assure la mission de remontée de vos informations, est à votre écoute. Ensemble, maintenons la courtoisie dans nos échanges.

RAPPEL

**Vous ressentez une odeur INHABITUELLE ou une irritation ?
Pour tout signalement, appelez le numéro mis à disposition :
05.59.92.21.02**

**C'est grâce à vous et à vos remontées d'informations
qu'ensemble nous aboutirons.**

